**Déclaration de la FSU Marne**

**CTSD du 12 février 2021**

Quand Monsieur Blanquer déclarait « nous sommes prêts », il ne parlait certainement pas des protocoles sanitaires, maintes fois remaniés, si peu anticipés et bien tardivement présentés aux équipes souvent par médias interposés.

La semaine dernière encore, un nouveau protocole sortait en réponse certainement à l’augmentation des cas variants.

On y apprend qu’en maternelle, si un élève est positif, toute personne non masquée devient cas contact ce qui entraine donc la fermeture de la classe.

Il aura fallu un an pour se rendre compte que les élèves de maternelle sont eux-aussi contaminants. On imagine bien avec quelle inquiétude peuvent exercer les enseignants, ASTEM et AESH dans ces classes.

Avec ce nouveau protocole tombé du ciel, la distanciation physique de deux mètres oblige une évolution de l’organisation des services de cantine : dans les collèges et lycées, ce sont les équipes de vie scolaire qui sont au bord de la rupture, tandis que dans les écoles des modifications abruptes des horaires d’entrées et de sorties ont été décidées, comme à Reims. Malgré la communication de la ville à ce sujet, ce sont encore les directeurs et les directrices qui ont dû informer et rassurer les familles souvent bien agacées par des changements si peu anticipés.

Et il est bien là le problème, à savoir le manque récurent d’anticipation.

Un autre problème semble tout autant préoccupant, un problème que les représentants du personnel constatent depuis la loi de transformation de la fonction publique, un problème qui devient criant au vu des dernières opérations de mouvement et des prochaines campagnes d’avancement : la disparition de la transparence.

Lorsqu’il n’y a plus de transparence, on pourrait être tenté de croire que c’est l’envie de cacher des choses qui motive cette disparition.

La mise sous embargo des statistiques de cas positifs d’élèves et d’enseignants et du nombre de classes fermées dans la Marne en est une parfaite illustration. La tentation de croire que c’est pour minimiser l’ampleur des contaminations dans les établissements est forte.

La dissonance entre le ministère de l’éducation nationale et le ministère de la santé concernant les chiffres de contaminations d’enfants ne fait qu’accentuer ce sentiment.

Comment peut-on cacher ces informations aux membres du CHSCT chargés de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des agents ? C’est tout simplement incompréhensible.

Nous savons, monsieur l’inspecteur d’académie, que cette décision n’est pas la vôtre et nous espérons que Monsieur le recteur vous permettra, dans les meilleurs délais, de nous communiquer les chiffres départementaux, signe d’un dialogue social de qualité et d’une transparence sans faille. Cela est nécessaire pour rassurer les personnels.

Le ministère doit comprendre que ce n’est pas en décrétant la confiance qu’on la gagne.

Les personnels sont lassés des contradictions. Et on les comprend quand on apprend que l’ARS et l’éducation nationale ne semblent pas toujours en accord sur les critères de fermeture de classe en cas de variant comme certains directeurs ou directrices ont pu nous en informer.

La décision prise de suspendre tous les cours d’EPS dans les installations couvertes demeure incompréhensible étant donné qu’aucune étude n’a été réalisée sur une possible contamination plus élevée dans ce cadre. Cette décision en plein hiver rend impossible ou limite fortement le déroulement des cours alors que la période actuelle ne fait que renforcer l’importance de l’activité physique et que l’EPS reste le seul moment de pratique pour tous et toutes. Interdire les cours dans les gymnases dans lesquels les distanciations physiques et les gestes barrières peuvent être respectés et, à l’inverse, ne pas donner les moyens pour organiser les 2 mètres prescrits pour les cantines dans les écoles et les établissements relève de l’aberration.

Combien de temps faudra-t-il au gouvernement pour prendre des décisions claires et courageuses ?

Le dernier protocole interdit les masques « faits maison » dans les établissements scolaires. Dans ce cas, à quand la gratuité des masques chirurgicaux pour les élèves et les personnels comme le demande la FSU ? De la même manière, à quand la priorisation de l'accès à la vaccination pour tous les personnels exerçant dans les établissements scolaires ? Aucune date pour l’instant n’est arrêtée.

Le lundi 8 février, les médecins de l’éducation nationale demandaient la fermeture des écoles pour un mois. Voilà où nous en sommes ! A force d’hésitations, d’impréparations, d’approximations, nous pourrions nous résoudre à adopter une solution que personne ne souhaite.

Et ce ne sont pas les conclusions du « Grenelle » de l’éducation avec ses propositions de revalorisations insuffisantes, conditionnées et ses orientations très libérales et néo-managériales qui rassureront les personnels.

**Carte scolaire 2021**

Depuis le début de cette mandature, la stratégie semble claire. La priorité à l’école primaire est voulue par le Président Macron. Les représentants du personnel devraient en être satisfaits. Sauf qu’ils ne sont pas dupes. Ce bel effet d’annonce s’accompagne d’un petit astérisque.

La priorité à l’école, oui, mais au détriment du secondaire.

Deux divisions fermées au collège Yvette Lundy d’Aÿ-Champagne, et à Pierre Brossolette à Reims, des classes fermées dans de nombreux collèges et des suppressions de postes dès que c’est possible – quitte à augmenter le seuil du nombre maximum d’élèves par division hors Education prioritaire à 29 en 6ème et 29,75 – façon pudique de ne pas assumer le chiffre 30 – de la 5ème à la 3ème.

Au sein même du primaire, de nouvelles réformes sont permises au détriment d’anciennes.

Les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées, c’est une bonne chose, soyons honnêtes, mais il est regrettable que ce soit au détriment des dispositifs PDMQDC qui ont quasiment disparu.

Et parlons des créations de postes. Si l’on priorise le primaire, pourquoi leurs nombres ont-ils été en constante diminution : 4211 en 2017, 3680 en 2016 (en dédoublant les CP et CE1 en EP), 2325 en 2019, 1688 en 2020 ? Si l’année 2021 fait exception avec une hausse des créations de postes (minorée il est vrai par les dédoublements de certaines classes de GS), c’est certainement parce que la situation fait elle-aussi exception.

A l’heure où il faudrait d’augmenter la distanciation physique dans les classes, où les personnels constatent la recrudescence des difficultés scolaires des élèves du fait de la fermeture des établissements scolaires lors du premier confinement, cette augmentation est, certes, un bon signe, mais les 2489 postes créés sont largement insuffisants.

Dans la Marne, la dotation dans le premier degré est de 21 postes. Elle aurait pu être pire, il est vrai, mais elle ne suffira pas. C’est un plan d’urgence pour l’école avec une baisse significative de tous les effectifs dans tous les niveaux qu’il faut. Trop de classes sont encore surchargées. Comment accompagner correctement les élèves de CP dans l’apprentissage de la lecture avec certaines classes à 27 élèves ? Il faut absolument restaurer les réseaux d’aide, faciliter l’accompagnement des élèves par des maîtres spécialisés en fonction des besoins.

Dans le second degré, les groupes de langues en collège dépassent de plus en plus souvent allègrement les 30. De plus, le taux d’heures supplémentaires (HSA) par rapport aux heures postes continue d’exploser, passant au-dessus de 10% dans de nombreux établissements du département. Comment accompagner correctement des élèves de 6ème dans la poursuite de l’apprentissage de la lecture avec certaines classes à 29 ou 30 élèves et une classe supplémentaire par enseignant à cause de ces HSA qui doivent absolument être « absorbées » ? Ces taux démesurés d’HSA créent pourtant des situations humaines et pédagogiques délirantes : entre partage de services pour ne pas dépasser 22 ou 23h par semaine devant élève ou même complément de service dans un autre établissement alors qu’il y aurait assez de besoins pour un poste complet… Le recours massif aux heures supplémentaires n’est pas une panacée budgétaire car ses effets secondaires pénalisent les enseignants et les élèves (surtout les plus fragiles).

Concernant l’éducation prioritaire, la FSU a déjà évoqué ses inquiétudes au sujet du rapport Azéma- Mathiot que Jean-Michel Blanquer dit vouloir mettre en œuvre. La carte REP pourrait être remplacée par des contrats entre les académies et les établissements. Ainsi, la politique en faveur des élèves les plus défavorisés ne serait plus nationale mais négociée en fonction des territoires.

Depuis de nombreuses années, la FSU souligne la nécessité d’augmenter le contingent de remplaçants. Chaque année, bon nombre d’enseignants ne sont pas remplacés. Malheureusement, depuis le début de cette pandémie, ce problème s’est accru. Comment assurer les remplacements des personnels vulnérables ? Comment assurer le non-brassage des élèves quand des remplaçants manquent ? Comment mettre en œuvre une formation continue digne de ce nom ?

Nous connaissons, Monsieur l’inspecteur d’académie, votre attention tout à fait particulière concernant la formation, or, ces carences en remplacement ont entrainé bien trop souvent des difficultés de mise en place des différents plans de formation. C’est en augmentant significativement le nombre de postes que ces problèmes pourront être surmontés.

Vous allez nous faire part, Monsieur l’Inspecteur d’académie, de vos priorités départementales.

Nous espérons que nos remarques et les propositions d’ouvertures que nous vous avons adressées, au regard des éléments que nous ont communiqués les écoles, trouveront un écho lors de ce CTSD et seront entendues. Même si notre dotation reste bien en deçà des besoins de notre département spécialement en regard de la situation sanitaire actuelle, nous espérons que les postes supplémentaires permettront d’aller dans le sens de ce que la FSU demande dans l’intérêt des personnels, des élèves et du service public d’éducation.